

Informations utiles

Aides et subventions

Des subventions financières peuvent être allouées aux porteurs de projets publics ou privés pour engager la rénovation énergétique et la restauration patrimoniale du bâti. Renseignez-vous auprès de l'Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole de Lyon et de la Fondation du patrimoine (Cf. Contacts utiles).

Contacts utiles

Ville de Lyon

Direction de l'aménagement urbain

Autorisations d'urbanisme

Service urbanisme appliqué (SUA)
198 avenue Jean-Jaurès, 69007 Lyon
04 26 99 63 80
urbanisme.info@mairie-lyon.fr

Ravalement obligatoire

Direction de l'aménagement urbain (DAU)
Pôle Patrimoine, Transition Ecologique,
Ravalement
198 avenue Jean-Jaurès, 69007 Lyon
04 26 99 67 39
ravalementobligatoire@mairie-lyon.fr

Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat (DECA)

deca.pubens@mairie-lyon.fr

Direction de l'éclairage urbain

Consoles lumineuses en façade
contact-eclairage-urbain@mairie-lyon.fr

UDAP - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Rhône

Contrôle des projets en secteurs protégés
udap69@culture.gouv.fr
N.B. La ville de Lyon (SUA) constitue le guichet d'entrée pour le contact avec l'Architecte des bâtiments de France et les services de l'UDAP

ALEC - Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole de Lyon

Aides Ecorenov
ecorenov@alec-lyon.org
04 37 48 25 90

CAUE Rhône Métropole - Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Conseil gratuit aux particuliers
04 72 07 44 55
caue69@caue69.fr

Fondation du patrimoine

Labels fiscaux en site patrimonial remarquable
rhonealpes@fondationdupatrimoine.org
04 37 50 35 78

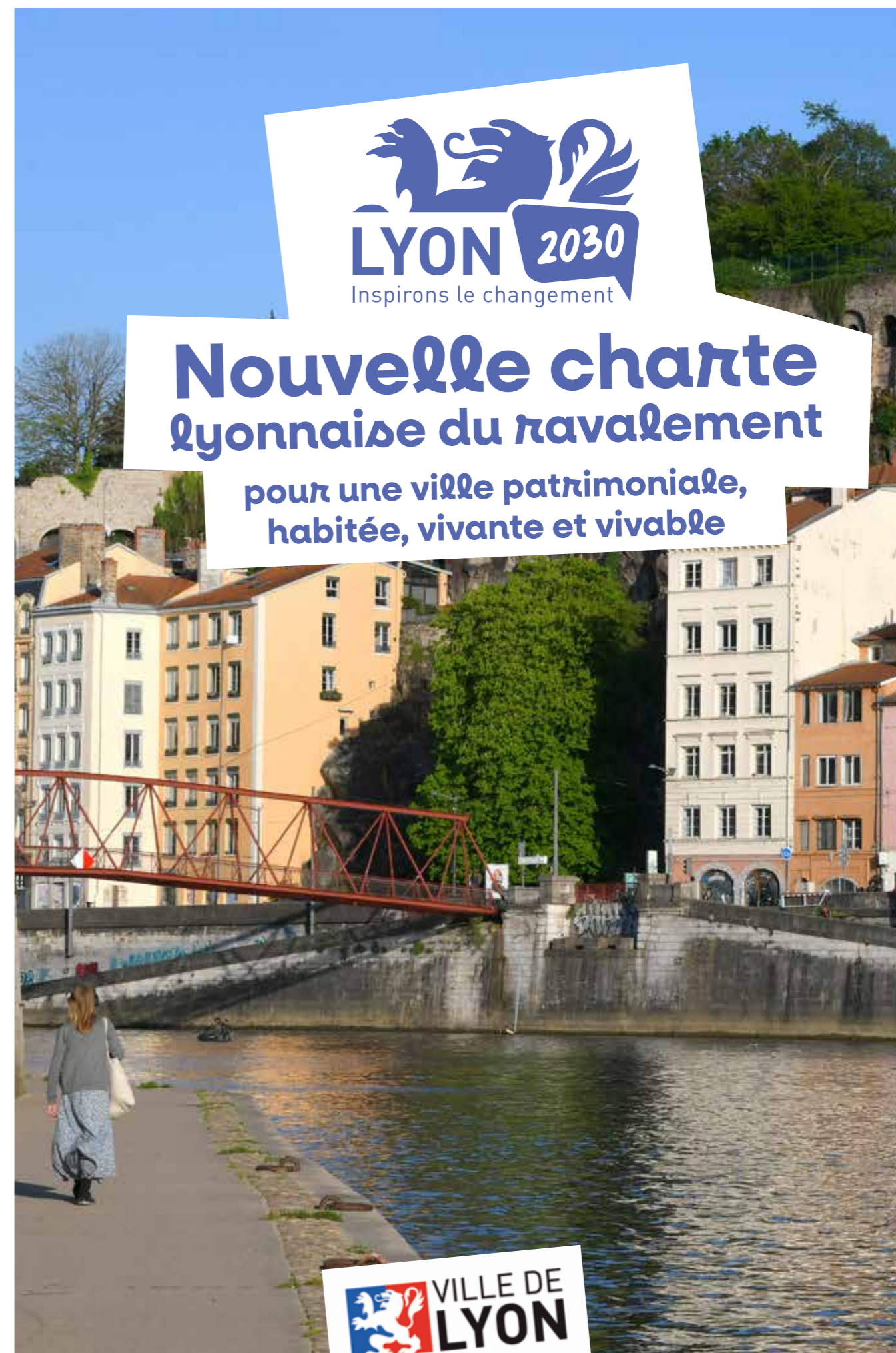
Les rédacteurs de la charte :

Elaboration et coordination

Philippe LAMY, Laurence BILLIONNET
Pôle Patrimoine, Transition écologique-Ravalement - DAU Ville de Lyon

Rédaction des cahiers techniques et fiches typologiques

Grégory CLUZEL, architecte conseiller - CAUE Rhône Métropole
Simon JOLLY, économiste maître d'œuvre - UNTEC - FFB



Le mot des élus

Lyon est habitée depuis plus de 2 000 ans. La richesse de cette Histoire se retrouve dans la diversité de ses façades, héritage partagé et accessible, visible lors d'une simple déambulation dans les rues de la Cité ou d'un moment de contemplation du haut de l'une de ses collines.

Le patrimoine bâti, végétal, urbain, dans toute sa diversité, dont nous héritons est un bien inestimable, pour partie inscrit par l'Unesco au patrimoine mondial de l'Humanité. Il nous incombe de le préserver et le mettre en valeur, tout en lui permettant de s'adapter au changement climatique pour le confort de ses habitantes et habitants, été comme hiver.

La première charte lyonnaise du ravalement, qui date de 2012, a permis de fédérer les principaux acteurs du secteur, pour favoriser la qualité des opérations, la coopération entre acteurs et in fine le service rendu aux Lyonnais et Lyonnaises. Forts de ces 10 années d'expérience, la Ville et ses partenaires ont souhaité réviser cette charte pour l'enrichir des nouvelles techniques et pratiques en matière de construction et de bâti, pour l'élargir à de nouveaux partenaires et pour intégrer le défi de la transition écologique du bâti.

Une nouvelle prise de conscience s'opère, pour une ville patrimoniale habitée, vivante et vivable.

Sophia Popoff, Adjointe au Maire de Lyon déléguée au logement et au renouvellement urbain et **Sylvain Godinot**, Adjoint au Maire de Lyon délégué à la transition écologique et au patrimoine

Nouvelle charte lyonnaise du ravalement pour une ville patrimoniale habitée, vivante et vivable

Dans le cadre de la lutte pour le climat d'une part, et de l'intensification de la vie en ville d'autre part, le **ravalement de façades**, moment clé de la vie des édifices, devient un outil majeur pour les propriétaires et les collectivités. Il permet aux premiers de **maintenir et de valoriser leur patrimoine**. Il est, pour les collectivités, un outil nécessaire pour **préserver et développer**, au profit de ses habitants et de ses usagers, **une Ville inspirante, attractive et adaptée aux enjeux contemporains**, dont, en premier lieu, **la transition écologique**.

Les opérations de ravalement répondent à une nécessité ou à une volonté d'**entretien et d'amélioration des immeubles**. Elles peuvent être volontaires, ou relever d'une obligation faite par la Ville, au titre du code de la construction et de l'habitation.

Ses objectifs sont :

- **préserver et mettre en valeur** les qualités architecturales, patrimoniales et culturelles de la Ville pour offrir un cadre de vie de qualité
- **engager l'amélioration thermique** du bâti existant pour respecter les objectifs d'adaptation climatique
- **favoriser l'entretien** du bâti

La charte du ravalement formalise une volonté convergente des acteurs de la chaîne du ravalement (propriétaires individuels, collectifs ou institutionnels, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'étude techniques, administrations, artisans et entreprises de travaux), de relever ces défis, dans **une démarche partagée, qualitative et efficiente**, basée sur la recherche du meilleur rapport qualité/coût des travaux induits, ainsi que de leur **durabilité**.

Pour atteindre ces objectifs, s'appuyant sur une démarche technique exigeante issue de **l'expertise de ses signataires**, la charte a pour objet d'apporter à l'ensemble des propriétaires, une méthode pour optimiser cette opération complexe, des objectifs à se fixer pour **réaliser des travaux efficaces, durables et conformes à la réglementation** ainsi que des éléments de connaissance de leur patrimoine immobilier et culturel.

A cet effet, elle contient :

- **Un cahier méthodologique** sur le contenu et le déroulé d'un projet de ravalement
- **Un cahier sur l'amélioration thermique** du bâti existant
- **Douze fiches typologiques** détaillant les caractéristiques et les préconisations des différents types de façades lyonnaises

Le territoire de la Ville de Lyon est désormais occupé pour sa plus grande partie. Son évolution se réalise aujourd'hui par **renaturation et reconstruction de la Ville sur elle-même**, afin de répondre aux besoins contemporains de ses habitantes et usagers. La présente charte, qui accompagne la charte Architecturale, Urbaine et Paysagère de la Ville de Lyon participe pleinement à cette adaptation qualitative de la Ville.

Les signataires

UDAP DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine,
DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

ABC HLM

Association des organismes HLM Rhône et Métropole de Lyon
Signataire : **Anne WARSMANN, Présidente**

ALEC

Agence locale de l'énergie et du climat de la Métropole de Lyon
Signataire : **Philippe GUELPA BONARO, Président**

BTP RHÔNE ET MÉTROPOLE

Fédérations des entreprises et bâtiment et des travaux publics du département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Signataire : **Norbert FONTANEL, Président**

CAPEB DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
Signataire : **Stéphane LABROSSE, Président**

CAUE RHÔNE MÉTROPOLE

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement Rhône Métropole
Signataire : **Frédéric PRONCHÉRY, Président du CAUE Rhône Métropole**

CROA AURA

Conseil régional de l'ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes
Signataire : **Isabelle DIEU, Présidente**

FNAIM

Fédération nationale de l'immobilier du Rhône
Signataire : **Pascal PANCRAZIO, Président**

FONDATION DU PATRIMOINE

Signataire : **Marie-Sophie FRIGNET, Déléguée régionale Rhône-Alpes**

GMH

Groupement des entreprises de restauration des monuments historiques
Signataire : **Olivier PROST, Délégué régional Rhône**

LPO

Ligue pour la protection des oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes
Signataire : **Denis VERCHERE, Président territorial Rhône**

MÉTROPOLE DE LYON

Signataire : **Renaud PAYRE, Vice président**

UNIS LYON-RHÔNE

Union des syndicats de l'immobilier Lyon-Rhône
Signataire : **Patrick LOZANO, Président Unis Lyon-Rhône**

UNTEC

Union Nationale des Economistes de la Construction
Signataire : **Jérôme MOCHKOVITCH, Président régional UNTEC AURA**

VILLE DE LYON

Signataires : **Sophia POPOFF, Adjointe au Maire de Lyon déléguée au logement et au renouvellement urbain**
Sylvain GODINOT, Adjoint au Maire de Lyon délégué à la transition écologique et au patrimoine

